

# Ordre de transfert de l'avoir de prévoyance à la Fondation de libre passage de PFS Pension Fund Services SA

Avec ce formulaire, vous ordonnez le transfert de votre prestation de libre passage à la Fondation de libre passage de PFS Pension Fund Services SA. Votre nouveau compte de libre passage sera ouvert seulement après le transfert de votre prestation de libre passage par votre institution de prévoyance précédente et après la comptabilisation auprès de la Fondation de libre passage de PFS Pension Fund Services SA.

---

**Coordonnées du preneur de prévoyance<sup>1</sup>**

Nom	Prénom(s)
Rue, n°	
NPA, localité	Pays
Date de naissance	Nº AVS / Numéro d'assurance sociale (756.xxxx.xxxx.xx)
État civil	Numéro de téléphone

---

**Ordre**

Je vous prie de transférer aussitôt la totalité de mon avoir de prévoyance sur le compte de la Fondation de libre passage de PFS Pension Fund Services SA sous-mentionné. D'éventuels fonds de placement sont à vendre avant le transfert.

**Coordonnées bancaires**

UBS Switzerland AG, CH-8098 Zürich	CH86 0023 0230 5100 0001 Y
Banque	IBAN
Fondation de libre passage de PFS Pension Fund Services SA, CH-6443 Morschach	
Au nom de	

La Fondation de libre passage de PFS Pension Fund Services SA confirme qu'elle gère exclusivement des comptes du 2e pilier selon la LPP (loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité).

---

**Signature**

**Veuillez envoyer le présent formulaire dûment rempli et signé à votre ancienne caisse de pension ou fondation de libre passage.**

Veuillez ne **pas** envoyer ce formulaire à la Fondation de libre passage de PFS Pension Fund Services SA.

Au cas où vous désirez ouvrir un compte de libre passage pour votre divorce, veuillez communiquer l'IBAN CH86 0023 0230 5100 0001 Y au nom de la Fondation de libre passage de PFS Pension Fund Services SA au juge ou à votre avocat afin qu'il puisse être inséré dans le jugement du divorce.

---

Lieu

Date

Signature du preneur de prévoyance

<sup>1</sup> Les termes au singulier incluent le pluriel, ceux au masculin englobent le féminin.